Document certifié conforme à l'original

https://delib.mairie-tampon.fr

Publié le 27/02/2025 à 08:17

Envoyé en préfecture le 27/02/2025

Reçu en préfecture le 27/02/2025

Publié le

ID : 974-219740222-20250226-AR_136_2025-AR

République Française
Département de La Réunion

COMMUNE DU TAMPON
La France dans l'Océan Indien

ARRETE N° 136 -2025/ ACCÈS INTERDIT AUX PARCS, JARDINS ET AUX AIRES DE JEUX DE LA COMMUNE DE LA VILLE DU TAMPON

LE MAIRE DE LA COMMUNE DU TAMPON

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT la menace potentielle sous 24 heures et le déclenchement de l'alerte orange le mercredi 26 février à 14h00, en prenant en compte la dégradation du temps prévu par les bulletins de prévision météorologiques, il convient de prendre les dispositions nécessaires pour prévenir des dangers et des risques aux personnes pour l'accès aux parcs et jardins ainsi qu'aux aires de jeux de la commune

ARRETE

ARTICLE 1ER : En raison de l'alerte orange émise par la Préfecture le mercredi 26 février 2025 à 14h00, en prenant en compte la dégradation du temps prévu par les bulletins de prévision météorologiques, il convient de prendre les dispositions nécessaires pour prévenir des dangers et des risques aux personnes et d'interdire l'accès aux parcs et jardins ainsi qu'aux aires de jeux de la commune **à partir du jeudi 27 février 2025** à 14h00 jusqu'à la fin de l'évènement météorologique :

- Parc des palmiers
- Parc Jean de Cambiaire
- Jardin Marc Rivière
- Parcours de Santé

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par les services techniques de la commune.

ARTICLE 3 : Monsieur le Directeur Général des Services, Messieurs les agents de la Police Municipale, Monsieur le Commandant de la brigade de la Gendarmerie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait au Tampon, le 26 février 2025

Le Maire

Patrice THIEN-AH-KOON

Certifié exécutoire compte tenu de :
- la transmission au contrôle de légalité le :
- l'affichage en mairie le :

256 rue Hubert Delisle - CS 32117 - 97831 Le Tampon Cedex
Tél. 0262 57 86 86 - Fax. 0262 57 84 26 - E-mail : gestion.courrier@mairie-tampon.fr
www.letampon.fr